

M. WHITE: L'honorable député de New-Westminster sait que dans les circonscriptions rurales, bien des choses inquiètent les votants au jour des élections. Si vous remarquez le nombre de bulletins gaspillés, vous vous apercevrez qu'il est facile de créer de la confusion chez quelques-uns.

M. REID: Je voulais signaler que la même chose s'applique peut-être aussi bien aux gens de la ville qu'à ceux des campagnes.

M. WHITE: Vu que je réside à la campagne, je n'oserais me prononcer sur les gens de la ville.

M. REID: J'apprécie l'intelligence des gens de la campagne.

M. WHITE: Moi aussi, mais il me semble que l'honorable député admettra que le bulletin devrait être rédigé de façon assez simple pour qu'aucun doute ne puisse exister sur la manière de le marquer.

M. REID: Je l'admets.

M. WHITE: Je ferai remarquer que dans sa forme actuelle le bulletin, où la question est suivie du mot "oui", puis répétée et suivie du mot "non" est de nature à jeter de la confusion dans l'esprit de certains votants. Je propose qu'on imprime la question au haut du bulletin et qu'on le fasse suivre de deux ou trois lignes d'instructions. Cependant, comme le ministre l'a fait remarquer, ce n'était pas l'avis de la majorité des membres du comité et c'est pourquoi le bulletin nous arrive dans sa forme actuelle.

Il s'est élevé une autre question...

M. le PRÉSIDENT: Je ferai remarquer à l'honorable député qu'il discute le bill clause par clause.

L'hon. M. HANSON: Monsieur le président, j'objecterai au ministre que c'est lui-même qui a commencé le débat par une discussion générale de tous ces points, après avoir passé en revue le travail du comité et qu'on a alors admis qu'on pourrait tenir une discussion générale sur le premier article du bill, mais qu'après, les orateurs devraient s'en tenir à l'article à l'étude.

M. le PRÉSIDENT: Sauf erreur, une discussion générale devait rouler sur le principe dont s'inspire le bill, et puis on devait étudier la mesure législative article par article. Si nous persistions à agir comme nous le faisons, la discussion se trouverait à se répéter à propos de chaque article.

M. WHITE: Avec tout le respect que je vous dois, monsieur le président, je ferai remarquer que de six à dix honorables députés qui ont été membres du comité spécial ont

[M. Reid.]

déjà pris la parole, qu'ils se sont attachés à l'étude des dispositions du bill et ont fait divers commentaires. Il n'est que juste que les membres du comité spécial puissent exprimer d'une manière générale leurs idées et plus ou moins leur façon de voir sur ce qui s'est passé au comité.

M. le PRÉSIDENT: C'est ce que j'ai compris, "d'une manière générale", mais l'honorable député discute le projet de loi article par article.

M. WHITE: Je ne m'attache qu'à une couple d'articles.

M. le PRÉSIDENT: Ce n'est pas discuter le bill "d'une manière générale". Discuter le bill d'une manière générale, cela veut dire discuter les principes généraux sur lesquels il repose. Mais si vous discutez chaque article d'une manière générale, ce sera une répétition des remarques qu'inspirera la motion tendant à faire adopter chaque article.

M. WHITE: Monsieur le président, si vous êtes d'avis que je dois reprendre mon siège, je le ferai, mais je voudrais faire remarquer...

M. le PRÉSIDENT: Si l'honorable député pouvait se borner à quelques minutes de commentaires, je lui permettrais de poursuivre, comme faveur. Je m'en remets entièrement au comité. Si nous voulons que les délibérations avancent, il est impossible de discuter tous les articles au cours du débat sur le principe qui inspire la mesure législative et de les reprendre ensuite un à un.

M. WHITE: Si vous voulez hâter le travail, pourquoi n'avoir pas protesté quand le distingué député de Témiscouata a fait des remarques d'une couple d'heures? Je n'ai entendu personne faire alors d'objection, mais si vous décidez que je dois reprendre mon siège, je le reprendrai.

M. le PRÉSIDENT: Ce n'est pas ce que j'ai dit.

L'hon. M. McLARTY: Nous avons accordé une grande latitude et peut-être suis-je plus responsable que tout autre de la tournure du débat. L'honorable député de Hastings-Peterborough (M. White) était membre du comité et puisque j'avais la faculté de m'occuper du travail de cet organisme, je ne tiens pas à la lui refuser. Toutefois, si nous comprenions qu'il faut limiter dans une certaine mesure l'ampleur du débat, cela nous serait fort utile. Je ne puis jeter la pierre à qui que ce soit parce que c'est probablement moi qui ai pris l'initiative, mais nous devons parfois revenir à l'article à l'étude. Si les honorables députés pouvaient donc s'en tenir à la discussion d'une